

Rapport financier trimestriel de

TRANSPORTS CANADA
(non audité)

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Table des matières

COMPTE RENDU SOULIGNANT LES RÉSULTATS, LES RISQUES ET LES CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES	- 3 -
1. INTRODUCTION	- 3 -
1.1 POUVOIR, MANDAT ET ACTIVITÉS	- 3 -
1.2 MÉTHODE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT	- 3 -
2. FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ET CUMULATIFS	- 4 -
2.1 ÉTAT DES AUTORISATIONS	- 4 -
2.2 TABLEAU DES DÉPENSES MINISTÉRIELLES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT	- 6 -
3. RISQUES ET INCERTITUDES	- 7 -
4. CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES	- 7 -
5. MISE EN ŒUVRE DU BUDGET 2012	- 7 -
ÉTAT DES AUTORISATIONS (NON AUDITÉ)	- 9 -
DÉPENSES MINISTÉRIELLES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (NON AUDITÉES)	- 10 -

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites dans la [Norme comptable 1.3 du Conseil du Trésor](#). Il devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B), de même qu'avec le *Plan d'action économique 2012 du Canada (Budget 2012)*.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Pouvoir, mandat et activités de programme

Une description sommaire des activités de programme de Transports Canada est présentée dans le [Budget principal des dépenses \(Partie II\)](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de Transports Canada accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses ainsi que les Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B) pour l'exercice 2012-2013. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Transports Canada utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partis du processus de rapport sur le rendement ministériel et sont publiés dans le Rapport ministériel sur le rendement. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Dans le cadre des travaux des subsides du Parlement, le Budget principal des dépenses doit être déposé au Parlement le ou avant le 1er mars précédant le début du nouvel exercice. Le Budget 2012 a été déposé au Parlement le 29 mars, après le dépôt du Budget principal des dépenses le 28 février 2012. Par conséquent, les mesures annoncées dans le Budget 2012 ne figurent pas dans le Budget principal des dépenses 2012-2013.

Pour l'exercice 2012-2013, des affectations bloquées dans les crédits ministériels seront établies par le Conseil du Trésor en vue d'empêcher que les fonds déjà réservés pour des mesures d'économies dans le Budget 2012 ne soient dépensés. Au cours des exercices suivants, les modifications aux autorisations ministérielles seront mises en œuvre par l'intermédiaire de la Mise à jour annuelle des niveaux de référence, approuvée par le Conseil du Trésor, et figureront dans les Budgets principaux des dépenses ultérieurs déposés au Parlement.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 État des autorisations

Les autorisations totales disponibles de Transports Canada ont augmenté d'environ 451 millions de dollars (ou 27%), passant de 1 670,2 millions de dollars au 31 décembre 2011 à 2 121,2 millions de dollars au 31 décembre 2012, comme le résume le tableau ci-après:

Description de l'activité (en millions de dollars)	Dépenses	Revenus	Dépenses nettes
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	(14)	(1)	(15)
Crédit 5 – Dépenses en capital	17	-	17
Crédit 10 – Subventions et contributions	467	-	467
Crédit 17 – Renonciation aux prêts de l'Administration du pont du port de Saint John	(23)	-	(23)
Autorisations législatives budgétaires			
Régime d'avantages sociaux des employés	(1)	-	(1)
Subventions et contributions	2	-	2
Autres paiements législatifs	4	-	4
Augmentation totale des autorisations	452	(1)	451

Note : Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué ou détails fournis ailleurs.

L'état des autorisations présenté à la fin du rapport présente les autorisations totales disponibles, les autorisations utilisées au cours du trimestre et le cumul des autorisations utilisées pour l'exercice en cours ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Par rapport à l'année précédente, les principales variations observées au 31 décembre 2012 sont expliquées ci-après.

2.1.1 Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement nettes (diminution de 15 millions de dollars)

Les autorisations pour les Dépenses de fonctionnement nettes ont diminuées de 15 millions de dollars entre 2011-2012 et 2012-2013 et l'écart résulte principalement de l'effet net des facteurs suivants:

- Augmentations des dépenses prévues de:
 - 10 millions de dollars pour l'évaluation, la gestion et la restauration des projets d'assainissement prévus dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, et
 - 19 millions de dollars pour le financement pour les Moyens de transport propres de prochaine génération.
- Compensées par des diminutions dans les dépenses prévues de:
 - 15 millions de dollars due au transfert à Services partagés Canada,
 - 14,9 millions de dollars reliée à l'élimination graduelle de programmes tels que la Santé des océans et le Fonds de cession des ports,
 - 2,3 millions de dollars en transferts à d'autres ministères,
 - 3,1 millions de dollars pour le report de fonds de la Rétrocession des terres de la réserve aéroportuaire de l'aéroport de Mirabel,
 - 5,3 millions de dollars pour le report du budget d'opérations à un exercice ultérieur, et
 - 3,4 millions de dollars pour d'autres réductions diverses.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Le cumul des dépenses de fonctionnement réelles de 2012-2013 a diminué de 65 millions de dollars comparativement au cumul de 2011-2012. Cette diminution est principalement attribuable à des réductions de 27,1 millions de dollars en salaires et traitements, 2,2 millions de dollars en enseignement et formation, 6,6 million de dollars en frais de déplacement, 16,9 millions de dollars en services professionnels, 4,7 millions de dollars en services spéciaux et frais, 3,9 millions de dollars en services de télécommunication, 2,6 millions de dollars en services informatiques et diverses réductions de dépenses non significatives totalisant 1 million de dollars.

2.1.2 Crédit 5 – Dépenses en capital (augmentation de 17 millions de dollars)

Les autorisations pour les Dépenses en capital ont augmenté de 17 millions de dollars entre 2011-2012 et 2012-2013. L'écart s'explique principalement par des augmentations des dépenses prévues pour le programme de Contributions à la prestation de services de traversier de 11,7 millions de dollars, le projet du Passage international de la rivière Detroit de 8,7 millions de dollars, le report du budget en capital à un exercice ultérieur de 2,3 millions de dollars et de diverses projets mineurs pour 2 millions de dollars compensées par un transfert de 7,4 millions de dollars du budget en capital au budget de Subvention et Contributions pour le Fond de cession des ports.

Le cumul des dépenses en capital réelles de 2012-2013 a diminué de 10 millions de dollars comparativement au cumul de 2011-2012 en raison de différences dans les calendriers des paiements pour divers projets.

2.1.3 Crédit 10 – Subventions et contributions (augmentation de 466,8 millions de dollars)

Les autorisations pour les Subventions et contributions ont augmenté de 466,8 millions de dollars entre 2011-2012 et 2012-2013 et l'écart s'explique principalement par les facteurs suivants:

- Augmentations des dépenses prévues de:
 - 627,1 millions de dollars pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers,
 - 2,9 millions d'augmentations pour divers projets.
- Compensées par des diminutions dans les dépenses prévues de:
 - 134,5 millions de dollars pour le Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique,
 - 12,5 millions de dollars pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, et
 - 16,2 millions de dollars pour la subvention au Port de Prince Rupert.

Le cumul des dépenses réelles en subventions et contributions au 31 décembre 2012 ont augmenté de 137,7 millions de dollars comparativement au cumul au 31 décembre 2011, principalement en raison de l'augmentation des dépenses pour les Fonds des portes d'entrée et passages frontaliers et d'infrastructure de transport de la porte et du corridor de l'Asie-Pacifique.

2.1.4 Crédit 17 – Renonciation aux prêts de l'Administration du pont du port de Saint John (diminution de 22,6 millions de dollars)

Il n'y a aucun montant prévu et aucune dépense pour 2012-2013. Le Crédit 17 de 22,6 millions de dollars en 2011-2012 pour renoncer aux prêts concernant l'Administration du pont du port de Saint John n'est pas récurrent.

2.1.5 Autorisations législatives budgétaires (augmentation de 3,8 millions de dollars des Autres paiements législatifs)

Les autorisations pour les Autres paiements législatifs ont augmenté de 3,8 millions de dollars entre 2011-2012 et 2012-2013. L'écart s'explique principalement par une augmentation prévue des paiements annuels pour la portion « capital » des paiements législatifs à la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent de 3,8 millions de dollars, et reflète l'augmentation significative des coûts prévus associés à l'entretien de l'infrastructure appartenant à l'État fédéral.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Le cumul des dépenses réelles pour les autres paiements législatifs au 31 décembre 2012 ont diminué de 13,6 millions de dollars comparativement au cumul de 2011-2012. L'écart s'explique majoritairement par des différences dans les calendriers des paiements résultant en une diminution du paiement législatif versé à la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent pour les trois premiers trimestres.

2.2 Tableau des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Les dépenses annuelles prévues de Transports Canada pour l'exercice 2012-2013 ont augmenté d'environ 451 millions de dollars par rapport à l'exercice 2011-2012. Des dépenses annuelles prévues, 17% a été dépensé pendant le troisième trimestre de 2012-2013 contre 19% pour le même trimestre de 2011-2012. Dans l'ensemble, les dépenses cumulatives réelles de 2012-2013 représentent 39 % des dépenses annuelles prévues contre 48 % pour 2011-2012.

Le Tableau des dépenses ministérielles budgétaires par article courant présenté à la fin du rapport présente les dépenses annuelles prévues, les dépenses pour le trimestre et le cumul des dépenses pour l'exercice en cours ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2012, les écarts significatifs entre les dépenses cumulatives de 2011-2012 et 2012-2013 sont observés dans les catégories suivantes:

- **Personnel**

Les dépenses cumulatives en *Personnel* au 31 décembre 2012 ont diminué d'environ 31 millions de dollars comparativement au cumul à la fin du trimestre de 2011-2012. Cet écart est largement attribuable à une réduction des paiements relatifs aux indemnités de départ de 17,6 millions de dollars et une réduction des dépenses à la suite des mesures d'austérité afin que Transports Canada atteigne les économies du Budget 2012.

- **Transports et communications**

Les dépenses cumulatives de *Transports et communications* au 31 décembre 2012 ont diminué de 11,3 millions de dollars comparativement au cumul à la fin du trimestre de 2011-2012. Cette diminution est largement attribuable au transfert des services de télécommunications à Services partagés Canada et la réduction des dépenses de voyages reliées aux réunions, ateliers et conférences.

- **Services professionnels et spéciaux**

Les dépenses cumulatives de *Services professionnels et spéciaux* au 31 décembre 2012 ont diminué de 27,1 millions de dollars comparativement au cumul à la fin du trimestre de 2011-2012. La différence est largement attribuable à une réduction de dépenses pour des services d'ingénierie et d'architecture, de conseils en gestion et des services d'aide temporaire.

- **Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages**

Les dépenses cumulatives pour les *Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages* au 31 décembre 2012 ont augmentées de 3,7 millions de dollars comparativement au cumul à la fin du trimestre de 2011-2012 principalement dues à une augmentation de 8,8 millions de dollars pour la réhabilitation des pavages côté piste et côté aérogare de l'aéroport de Port Hardy, compensées par des réductions pour le projet du Passage international de la rivière Detroit de 2,4 millions de dollars, par la reconfiguration des pistes d'aéroport et la construction d'une nouvelle aérogare à Waskaganish et la mise à niveau du salon de pré-embarquement et de la restauration du toit de l'aéroport de Wabush pour un total de 2,5 millions de dollars et diverses réductions de dépenses non significatives totalisant 0,2 million de dollars.

- **Paielements de transfert**

Les dépenses cumulatives en *Paielements de transfert* (incluant les montants statutaires) au 31 décembre 2012 ont augmenté de 139,2 millions de dollars comparativement au cumul à la fin du second trimestre de 2011-2012 principalement dues à une augmentation des dépenses pour les Fonds des portes d'entrée et passages frontaliers et d'infrastructure de transport de la porte et du corridor de l'Asie-Pacifique.

Il est à noter que les dépenses annuelles prévues en *Paielements de transfert* pour 2012-2013 ont augmenté d'environ 468,4 millions de dollars quand on les compare aux dépenses prévues de 2011-2012. L'écart s'explique principalement par des

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

augmentations des dépenses prévues de 627,1 millions de dollars pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers compensées par des diminutions de 134,5 millions de dollars dans les dépenses prévues pour le Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique, de 12,5 millions de dollars pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires ainsi que de 16,6 millions de dollars pour la subvention au Port de Prince Rupert.

- **Renonciation aux prêts de l'Administration du pont du port de Saint John**

Les dépenses cumulatives relatives à la *renonciation aux prêts de l'Administration du pont du port de Saint John* ont diminué de 22,6 millions de dollars en 2012-2013 comparativement à l'exercice précédent. La dépense de 2011-2012 représente le montant d'un prêt sans intérêts à l'Administration du pont du port de Saint John qui a été conditionnellement renoncé au cours du second trimestre de 2011-2012 et n'est pas récurrente.

- **Autres subventions et paiements**

Les dépenses cumulatives reliées aux *Autres subventions et paiements* ont diminué de 18,5 millions de dollars comparativement à 2011-2012. Cet écart s'explique principalement par une diminution des paiements de transfert faits à la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent de 12,8 millions de dollars due à des différences dans les calendriers des paiements pour les trois premiers trimestres et par une diminution de 4,3 millions de dollars des paiements faits pour régler plusieurs cas relatifs aux dommages et réclamations contre la Couronne.

3. Risques et incertitudes

Le Rapport sur les plans et priorités de Transports Canada identifie les risques courant de son environnement et les zones de risques clés du ministère dans l'achèvement de ses résultats stratégiques. Dans ce contexte, des risques financiers spécifiques relatifs au troisième trimestre incluent ce qui suit :

Le Budget 2010 annonçait que les budgets de fonctionnement des ministères allaient être bloqués aux niveaux de 2010-2011 pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Il y a un risque que la capacité de Transports Canada d'adresser des pressions financières émergentes sera réduite résultant de ces mesures de compression. Transports Canada a mis en œuvre des stratégies pour gérer le gel du budget de fonctionnement du ministère, incluant l'adoption d'une approche axée sur les résultats en matière de gestion budgétaire et la réaffectation des dépenses en fonction de l'importance des priorités.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu d'autre changement important lié au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du troisième trimestre que ceux qui sont présentés aux sections 2.1 et 5.

5. Mise en œuvre du Budget 2012

La présente section donne un aperçu des mesures d'économie annoncées dans le Budget 2012 et qui seront mises en œuvre dans le but de recentrer le gouvernement et les programmes, de faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec leur gouvernement ainsi que de moderniser et de rationaliser les services administratifs.

Transports Canada réalisera des économies de 62,1 millions de dollars d'ici l'exercice 2014-2015 grâce à des mesures d'efficacité et à des réductions touchant les programmes, de manière à affecter les ressources de l'organisation en concordance avec son mandat de base, en réduisant les activités lorsque les besoins diminuent, en transformant ses processus internes et en misant sur les regroupements et la rationalisation. Ces changements permettront à Transports Canada de mettre en œuvre des processus administratifs plus efficaces et plus économes en ressources et de mettre l'accent sur les rôles et les priorités fondamentaux à l'échelle fédérale.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Au cours de la première année de mise en œuvre, Transports Canada réalisera des économies d'environ 37 millions de dollars. Les économies augmenteront à 47 millions de dollars en 2013-2014, de sorte que les économies permanentes se chiffreront à 62,1 millions de dollars d'ici 2014-2015. Ces économies n'ont pas encore été incorporées aux autorisations du ministère.

Spécifiquement, les économies seront réalisées grâce à:

Des efficiences globales, telles que :

- La réduction des dépenses dans des catégories de services professionnels ciblés,
- La réduction globale des dépenses de voyage qui ne sont pas essentielles aux activités de base.

Des rationalisations dans les services administratifs, telles que :

- La recherche d'économies dans tous les groupes grâce à une meilleure efficacité, par exemple en rationalisant la correspondance ministérielle, en centralisant la publication sur le web et par un meilleur alignement des tâches avec les priorités du ministère,
- La réduction des coûts d'administration, par exemple par la rationalisation des activités de gestion de programmes.

Des changements de programmes, tels que :

- Le réaligement et la rationalisation des fonctions de recherche de Transports Canada (R & D et analyse économique) et le recentrage des activités de R & D sur les domaines prioritaires stratégiques de base,
- L'intégration des programmes de Sécurité maritime et de Sûreté maritime en regroupant les fonctions de gestion,
- La collaboration avec d'autres organisations afin de tirer parti de leurs connaissances et expertises.

Les dépenses du ministère pour les trois premiers trimestres de 2012-2013 ont diminué comparativement à la même période de l'exercice précédent suite aux mesures annoncées dans le Budget 2012. En date du troisième trimestre, toutes les initiatives relatives au Budget 2012 sont sur la bonne voie afin de nous permettre de réaliser les économies planifiées.

Afin d'atténuer les risques financiers et les incertitudes reliés à ces économies, Transports Canada a mis en place des mesures afin de: s'assurer que les fonctions de base de sûreté et sécurité ne sont pas compromises; minimiser l'impact sur les employés et les Canadiens; se concentrer sur les bénéfices à long terme; améliorer les processus internes; identifier les efficiences; et se concentrer sur les fonctions de base qui sont en ligne avec le mandat et la structure de résultats stratégiques du ministère.

D'autres mesures en référence au Budget 2012 incluent:

- Des dépenses renouvelées de 5 millions de dollars pour la Santé des océans, 16,1 millions de dollars pour les Services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées, 16,3 millions de dollars pour le Fonds de cession des ports, 3,5 millions de dollars pour le Bureau de gestion de grands projets, et
- De nouvelles dépenses de 5,2 millions de dollars pour le Développement responsable des ressources énergétiques.

Approuvé par:

Original signé par

Louis Lévesque,
Sous-ministre
Ottawa, Canada

1^{er} mars 2013

Original signé par

André Morency,
Dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada

1^{er} mars 2013

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

État des autorisations (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 (1),(2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 (1)(3)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011 (4)	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	600 134	125 062	355 484	615 178	155 425	421 297
Crédit 5 – Dépenses en capital	110 801	12 965	29 373	93 732	20 109	39 470
Crédit 10 – Subventions et contributions	1 189 132	156 332	262 983	722 297	91 786	125 300
Crédit 17 – Renonciation aux prêts de l'Administration du pont du port de Saint John	-	-	-	22 646	-	22 646
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	73 816	18 454	55 362	74 380	18 595	55 785
Subventions et contributions	63 830	-	61 111	62 275	-	59 602
Autres paiements législatifs	83 451	43 688	68 864	79 674	38 571	82 463
Autorisations budgétaires totales	2 121 164	356 501	833 177	1 670 182	324 486	806 563
Autorisations non budgétaires	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	2 121 164	356 501	833 177	1 670 182	324 486	806 563

(1) N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(2) Les Crédits totaux disponibles ne tiennent pas compte des mesures annoncées dans le Budget 2012.

(3) En vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques et du décret C.P. 2011-1297 entré en vigueur le 15 novembre 2011, les montants de 7 746 000 dollars ainsi que de 5 761 000 dollars sont réputés avoir été affecté aux dépenses de fonctionnement (crédit 1) et en capital (crédit 5) de Services partagés Canada, qui se traduit par une réduction du même montant des crédits 1 et 5 de Transports Canada, prévu par la Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012.

(4) Inclut les montants engagés au nom de Services partagés Canada à partir de la date du transfert du 15 novembre au 31 décembre 2011. Il n'est pas possible d'estimer au prix d'un effort raisonnable le montant des dépenses engagées pour le compte de Services partagés Canada.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non auditées)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 ⁽¹⁾	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2012	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 ⁽²⁾	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2012 ⁽³⁾	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	510 677	123 954	374 639	518 519	138 888	406 033
Transports et communications	35 376	5 925	14 703	43 389	10 874	26 057
Information	4 452	851	1 600	4 712	651	1 610
Services professionnels et spéciaux	168 404	26 371	54 538	161 543	37 156	81 685
Location	4 648	1 679	5 674	4 965	2 353	5 875
Services de réparation et d'entretien	19 156	3 125	6 839	20 930	4 223	7 787
Services publics, fournitures et approvisionnements	15 071	4 052	10 839	18 334	5 267	13 902
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	65 388	9 209	19 539	78 137	11 923	15 866
Acquisition de matériel et d'outillage	45 413	3 067	8 921	15 597	4 366	9 923
Paiements de transfert	1 252 962	156 332	324 094	784 572	91 786	184 903
Renonciation aux prêts de l'Administration du pont du port de Saint John	-	-	-	22 646	-	22 646
Autres subventions et paiements	83 372	44 954	72 931	79 544	40 979	91 382
Dépenses budgétaires brutes totales	2 204 919	379 519	894 317	1 752 888	348 466	867 669
Moins les revenus affectés aux dépenses:						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	(83 755)	(23 018)	(61 140)	(82 706)	(23 980)	(61 106)
Total des revenus affectés aux dépenses	(83 755)	(23 018)	(61 140)	(82 706)	(23 980)	(61 106)
Dépenses budgétaires nettes totales	2 121 164	356 501	833 177	1 670 182	324 486	806 563

⁽¹⁾ Les Dépenses prévues ne tiennent pas compte des mesures annoncées dans le Budget 2012.

⁽²⁾ En vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques et du décret C.P. 2011-1297 entré en vigueur le 15 novembre 2011, les montants de 7 746 000 dollars ainsi que de 5 761 000 dollars sont réputés avoir été affecté aux dépenses de fonctionnement (crédit 1) et en capital (crédit 5) de Services partagés Canada, qui se traduit par une réduction du même montant des crédits 1 et 5 de Transports Canada, prévu par la Loi de crédits n° 1 pour 2011-2012.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012

⁽³⁾ *Inclut les montants engagés au nom de Services partagés Canada à partir de la date du transfert du 15 novembre au 31 décembre 2011. Il n'est pas possible d'estimer au prix d'un effort raisonnable le montant des dépenses engagées pour le compte de Services partagés Canada.*

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.